



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION TASS2T**  
**12 AVRIL 2019**  
**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ**

(Période de mai 2018 à décembre 2018)

## **1. Rapport moral**

L'association TASS2T créée le 28 mai 2018 prolonge l'activité du collectif TASS2T créée en 2015 par 3 personnes (Vincent, Philippe et Jacques).

Les objectifs de l'association TASS2T ne diffèrent pas ceux du collectif, les personnes aidées étant hélas toujours dans une situation difficile.

Je voudrais tout d'abord rappeler l'objet de notre association (cf statut)

*« Contribuer à apporter des conditions de vie décentes et durables à toute personne en difficulté, sans condition d'âge de sexe ou de religion, désireuse de se construire un avenir en s'insérant dans la société dans le respect des règles de celle-ci »*

Notre activité consiste donc à permettre de vivre décemment à des personnes en difficulté; il s'agit concrètement d'une aide morale, d'une aide à l'intégration (cours de Français, sorties, fourniture de vêtements, ...) d'une aide à trouver un logement, et enfin bien sûr d'une aide financière à ces personnes pour leur permettre de se nourrir correctement (en complément de ce que les autres associations leur apportent) et de se loger.

Je tiens à préciser que l'intégralité des sommes versées par les donateurs est utilisée par l'association, les acteurs de celle-ci étant totalement bénévoles. De plus, pour une complète transparence financière, les dépenses et entrées sont enregistrées et à disposition des adhérents.

La ligne directrice reste de ne pas aider ponctuellement et anonymement de nombreuses personnes, mais plutôt de nous centrer sur quelques personnes et de les accompagner jusqu'à leur intégration, qui peut prendre plusieurs années, et ainsi devenir pour elles une « personne » **fiable et de confiance.**

## 2. Activité interne

La disparition imprévue de Philippe en 2018, qui possédait de nombreuses informations sur son PC, ne nous a pas permis de récupérer celles-ci. De nombreuses difficultés en ont résulté tant du côté banque que donateurs. Nous avons dû en effet changer de banque support, sans pouvoir avertir nos donateurs, puisque, pour certains, dans l'ignorance de leurs coordonnées. Un retour progressif à la normal a démarré en octobre grâce à l'aide d'une adhérente qui a transformé notre site internet en outil de communication.

## 3. Activités externes concernant les personnes soutenues

La famille A. soutenue depuis sa sortie du CADA en 2015 a traversé les affres de la rue, de l'hôtel par nuitée fourni par le 115, et enfin trouvé un logement (provisoire) en 2016 nécessaire par l'agrandissement de la famille (arrivée du troisième enfant). Il a fallu en 2017 lui trouver un autre logement et une adhérente a prêté un logement vacant, qu'ils occupent toujours aujourd'hui, mais qui devra être libéré en juillet prochain. Nous gardons espoir qu'à cet horizon des papiers permettant une activité professionnelle d'une part, et un logement HLM d'autre part permettront à cette famille de vivre décemment en autonomie. Un gros travail a été réalisé pour la constitution du dossier de régularisation du droit de séjour de la famille A.

Les familles M et Z, suivies à titre personnel par Philippe, faute de moyen de l'association, sont entrées en fin d'année dans le périmètre de l'association, dans la limite des moyens financiers de celle-ci.

Je formulerais enfin le regret que nous n'avons pas encore à ce jour réussi à mettre en œuvre les autres possibilités de l'association (**mise à disposition temporaire de logement**, possibilité de faire réaliser des travaux « rétribué » dans le cadre légal d'un échange de service) pour nous sortir du cadre contraint du financier de notre toute petite association. En effet l'aide financière seule pose le problème de la pérennité de celle-ci (cf rapport financier) puisque chaque mois nous dépensons plus que ce qui nous est apporté par nos donateurs.

Je voudrais, pour conclure mon rapport, enfin remercier toutes celles et ceux qui par leurs disponibilités et présences physiques régulières auprès des familles soutenues contribuent à rompre l'isolement et le repli sur elles-mêmes de celles-ci, et démontrent ainsi que la solidarité n'est pas qu'un mot. Maintenir le moral de ces familles est une nécessité dans le (trop) long parcours d'intégration actuel, semé de nombreuses embûches.

Nous sommes petits mais nous agissons et je veux croire qu'en 2019, grâce à vous tous nous aurons, avec la famille A un premier résultat positif à mettre à notre actif.

Merci de votre attention

Le président de Tass2t

Jacques HOFFMANN